



Agrément FFTA n° 09-14-005
SIRET n° 449.174.457.00019
Agrément Jeunesse & Sports n° 1498020
Agrément Préfecture n° 0142011207



LES ARCHERS DE LA SEULLES

Concours en salle des 10 et 11 décembre 2022

sélectif pour les championnats du calvados, de Normandie et de France

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours salle (2 X 18m) qui se déroulera à Courseulles sur mer (salle de l'Edit route de l'Edit – parcours fléché)

GPS : Latitude : -0.44410000 et Longitude : 49.33158000



Horaires

Déroulement	Samedi après-midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	13 h 00	19 h 00	08 h 00	13 h 00
Echauffement	13 h 15	19 h 15	08 h 15	13 h 15
Inspection du matériel	13 h 45	19 h 45	08 h 45	13 h 45
Début des tirs	14 h 00	20 h 00	09 h 00	14 h 00

L'entraînement se fera sur cible pendant 30 mn – musique d'ambiance durant les tirs

Blasons

Catégories	Classiques	Poulies	Arcs nus
Poussins U11	Ø 80	X	X
Benjamins U13 et minimes U15	Ø 60	X	X
Cadets U18	Ø 40 Tri spot par défaut (1)	Ø 40 Tri spot	Ø 60
Juniors U21 à seniors 3	Ø 40 Tri spot par défaut (1)	Ø 40 Tri spot	Ø 40 mono par défaut (2)

(1) : Pour les arcs classiques :

Possibilité de demander un blason **mono** Ø40 à l'inscription

(2) : Pour les arcs nus :

Possibilité de demander un blason **tri spot** Ø40 à l'inscription



Agrément FFTA n° 09-14-005
SIRET n° 449.174.457.00019
Agrément Jeunesse & Sports n° 1498020
Agrément Préfecture n° 0142011207



Inscriptions

De Poussins (U11) à Cadets (U18) = **5€**

Autres catégories = **8€**

Les départs suivants sont à **6€** pour les adultes.

*Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).
Les inscriptions seront à régler sur place.*

Pour les poussins (U11), un départ uniquement le dimanche matin.
La répartition se fera selon le règlement FFTA.

Inscriptions UNIQUEMENT par mail avant le 7 décembre 2022 :

archers.seulles@gmail.com

En cas de difficulté contacter le 06.95.18.23.33 (P. Godard) ou 06 80 00 97 62 (Laurent Gauthier)

A présenter au greffe :

- Soit la licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Soit le passeport sportif avec photo récente
- Soit tout autre justificatif officiel d'identité
- Soit un certificat médical ou le passeport signé du médecin si « NON » précisé

sur la licence

La tenue blanche ou de club est obligatoire sur le pas de tir et sur le podium lors de la remise des récompenses.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Les animaux sont interdits dans la salle.

Récompenses

- Aux 3 premiers de chaque catégorie
- Remise des récompenses le dimanche soir vers 17h30.

Arbitres

- Arbitre principal : Jérôme MILANGE
- Arbitres adjoints : Henri VINCENT et Thomas BOISGONTIER

Restauration

Buvette et restauration (sandwich, croque, hot dog, boissons, gâteaux, ...)
Pot après chaque tir.

Rendez vous les 10 et 11 décembre 2022 !